



Centres de Perfectionnement Technique U12-U13



Projet initié pour mieux répondre aux facteurs de la réussite.

la démarche : suivi + long des joueurs/ses (sur la saison)

Détecter/ Identifier



Accompagner/ Conseiller



Former/ Améliorer



Informier/ Orienter

Mais l'accompagnement et l'amélioration du joueur passent nécessairement par des attitudes à respecter. Ainsi, tout joueur intégrant un CPT du District Marne est amené à respecter et signer cette charte d'engagement. Les contenus de formation ne peuvent être enseignés efficacement que si cette condition préalable est comprise et prise en compte. Nous demandons aux parents d'accompagner leur enfant dans cette démarche.

« CHARTE D'ENGAGEMENT » du joueur

NOM – Prénom :

CPT U12-U13

Je m'engage à :

Etre responsable de ma pratique :

- ➔ en préparant mon sac d'entraînement et en vérifiant mes équipements (adaptés au terrain et à la météo)
- ➔ en étant reposé et en bonne santé (ne pas venir blessé !!!!)
- ➔ en ne faisant pas un entraînement au club le même jour que la séance CPT du District
- ➔ en faisant attention à mon hygiène de vie : alimentation, récupération (sommeil), hydratation
- ➔ en cas de blessure, en respectant le temps d'arrêt prescrit et de reprise (progressive).

Montrer ma motivation et mon engagement :

- ➔ en étant présent à toutes les séances et stages de la saison
- ➔ en étant à l'heure
- ➔ en faisant preuve d'écoute et de concentration sur le terrain
- ➔ en participant activement aux contenus qui me sont proposés
- ➔ en analysant mon comportement et le travail fourni (objectifs)

Faire preuve de respect et de solidarité en :

- ➔ en disant systématiquement « Bonjour » et « au revoir » à l'encadrement et à mes partenaires
- ➔ en respectant les locaux et le matériel utilisé
- ➔ en prévenant le coach en cas d'absence (maladie, blessure)
- ➔ en parlant avec tous les joueurs et en ne laissant personne à l'écart
- ➔ en évitant tout type de vulgarités sur le terrain et en dehors
- ➔ en faisant preuve de tolérance (accepter les différences de niveau, de point de vue)

Date et signature :